

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de La Réunion



Horaires d'ouverture de nos Services
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h
Le vendredi de 8h à 12h et de 12h30 à 15h

COMMUNIQUE

Le Maire de la commune de SALAZIE informe la population que conformément aux dispositions de l'article 261 du Code de procédure pénale, le tirage au sort public à partir de la liste électorale des **JURES D'ASSISES** pour l'année 2023 aura lieu le **mercredi 26 avril 2023 à 11 heures** au bureau Electoral de la Mairie de SALAZIE.

Fait à Salazie, le 14 avril 2023

Le Maire



Stéphane FOUASSIN

1, Place Théodore Simonette 97433 Salazie ; Tel : 02 62 47 58 00; Fax : 02 62 47 60 06; Courriel : infos@ville-salazie.fr

www.ville-salazie.fr

